

Zones agricoles défavorisées infracommunales 2019 - Auvergne-Rhône-Alpes

[Métadonnées](#)

[Métadonnées \(XML\)](#)

[Télécharger](#)

[Télécharger](#)

Titre	Zones agricoles défavorisées infracommunales 2019 - Auvergne-Rhône-Alpes
Date	2019-06-20T10:23:29
Type de date	Révision
Date	2019-05-03T00:00:00
Type de date	Publication

Résumé	<p>Délimitation des zones soumises à contraintes naturelles (ZSCN) ou spécifiques (ZSCS) (dites "zones défavorisées simples") et zones de montagne éligibles au paiement de l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.</p> <p>Les zones agricoles défavorisées (terminologie française) sont des zones soumises à des contraintes naturelles ou spécifiques dans lesquelles la production agricole est considérée comme plus difficile. Dans ces zones, les agriculteurs sont éligibles à des aides compensatoires de l'Union européenne liées à ces handicaps.</p> <p>Selon la réglementation européenne, on distingue actuellement 3 types de zones agricoles défavorisées :</p> <ul style="list-style-type: none">les zones de montagne ;les zones soumises à des contraintes naturelles importantes (ZSCN) ;les zones soumises à des contraintes spécifiques (ZSCS). <p>ZSCN et ZSCS sont appelées globalement et historiquement, « zones défavorisées simples » ou ZDS. L'unité de base pour la délimitation est la commune mais le découpage est ici sub-communal pour une partie des communes.</p> <p>La révision du zonage des ZSCN et des ZSCS, que tous les États membres ont dû effectuer en application du règlement européen relatif au développement rural n° 1305/2013 a conduit à ce nouveau zonage en vigueur pour la campagne d'aide ICHN 2019 et a conduit à l'arrêté https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/3/27/AGRT1907416A/jo/texte</p> <p>Compléments sur : https://agriculture.gouv.fr/aides-aux-exploitations-classement-en-zone-defavorisee</p> <p>Symbologie recommandée pour une représentation sub-communale : style catégorisé sur l'expression <code>if("type_com" = 'P', "zone_subco", "zonages_co")</code> Cf. Catalogue d'attributs ci-dessous pour la signification des champs.</p>
--------	---

Code	https://www.datara.gouv.fr/geonetwork/srv/0f1154e5-dd38-4e78-b7da-5579734061df
Langue	fre
Jeu de caractères	Utf8
Type de ressource	Jeu de données

Ressource en ligne

Adresse Internet	https://agriculture.gouv.fr/aides-aux-exploitations-classement-en-zone-defavorisee
Protocole	WWW:LINK-1.0-http--link

Adresse Internet	https://catalogue.data.gouv.fr/geosource/panierDownloadFrontalParametrage?LAYERIDTS=52395190
Protocole	WWW:DOWNLOAD-1.0-http--download
Adresse Internet	https://catalogue.data.gouv.fr/rss/atomfeed/atomdataset/0f1154e5-dd38-4e78-b7da-5579734061df
Protocole	WWW:LINK-1.0-http--link
Adresse Internet	https://catalogue.data.gouv.fr/geosource/panierDownloadFrontalParametrage?LAYERIDTS=52395190
Protocole	WWW:DOWNLOAD-1.0-http--download
Adresse Internet	https://catalogue.data.gouv.fr/rss/atomfeed/atomdataset/0f1154e5-dd38-4e78-b7da-5579734061df
Protocole	WWW:LINK-1.0-http--link

Contact pour la ressource

Nom de la personne	
Nom de l'organisation	Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes (DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes)
Rôle	Auteur
Catégorie ISO	Agriculture

Mot Clé

Mot Clé	Auvergne-Rhône-Alpes
Type de mot clé	Localisation
Mot Clé	AUVERGNE-RHONE-ALPES
Type de mot clé	Localisation
Mot Clé	Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration
Type de mot clé	Thème
Mot Clé	Grand public
Mot Clé	DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
Mot Clé	Zonages agricoles
Type de mot clé	Thème

Etendue

Description	AUVERGNE-RHONE-ALPES
-------------	----------------------

Emprise géographique

Ouest	2.0629141330719
Est	7.18588781356812
Sud	44.1153793334961
Nord	46.8040313720703

Résolution spatiale

Dénominateur de l'échelle	25000
Résolution	

Généalogie

Généralités sur la provenance	limite des communes basées sur le référentiel Adminexpress 2017/03 (en concordance aux données source) données DGPE : 02/2019 application des règles d'évolution des zones du SREA découpage sub-communal selon la couche des ZDS de 2017
-------------------------------	--

màj 20/06/2019 : arrêté ministériel a été pris le 13/05 pour classer partiellement les communes ardéchoises de Meysse et Rochemaure en Montagne sèche

Contraintes sur la ressource

Limitation d'utilisation	Utilisation libre sous réserve de mentionner la source (a minima le nom du producteur) et la date de sa dernière mise à jour
Limitation d'utilisation	Utilisation libre sous réserve de mentionner la source (a minima le nom du producteur) et la date de sa dernière mise à jour
Restrictions de manipulation	Non classifié
Identifiant de la fiche	0f1154e5-dd38-4e78-b7da-5579734061df
Langue	fre
Jeu de caractères	Utf8

Contact

Nom de la personne	
Nom de l'organisation	Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes (DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes)
Rôle	Point de contact
Date des métadonnées	2019-08-06T14:42:55